

## Compte-rendu du Comité Directeur – 01/12/2015

**Présents :** Guillaume Blanc, Michèle Chevalier, Jean-Jacques Pelletreau, Jean Bordeaux-Montrieux (au téléphone), Pietro Mosca (par Skype), Mireille Morineau, Romain Thomas, Romain de Mesmay, Danielle Canceill, Olivier Raimond, François Giudicelli, Clémence Le Cœur, Julien Baudry, Emilie Pérès et Hadrien Saiag.

### ★ Élection du bureau Gums et des responsables suite à l'AG

Pour l'année 2015-2016, il a été voté à l'unanimité :

#### BUREAU :

Président .....Guillaume BLANC  
 Vice-Présidente .....Michèle CHEVALIER  
 Trésorière .....Émilie PERES  
 Trésorier cars couchettes .....Thomas BOURDEL  
 Secrétaire ..... Sylvain DOUSSOT

#### RESPONSABLES D'ACTIVITE ET DES DELEGUES AUPRES DES FEDERATIONS

Responsable matériel ..... Pietro MOSCA  
 Responsable section randonnée pédestre ..... Jean-Jacques PELLETREAU  
 Responsable section ski de randonnée ..... Olivier RAIMOND  
 Responsable commission de cooptation des encadrants ski ..... José PICHERAL  
 Responsable section escalade ..... Clémence LE CŒUR  
 Responsable cars couchettes ..... Julien BAUDRY  
 Correspondante GUMS National ..... Mireille MORINEAU  
 Correspondante FFCAM ..... Michèle CHEVALIER  
 Correspondant FFME ..... Olivier FASTRE  
 Directrice de la publication du Crampon ..... Mireille MORINEAU  
 Web masters ..... Benoit D'HALLUIN, Bernard COMMIOT, Yves DELARUE et Claude PASTRE  
 Représentants du GUMS auprès du COSIROC  
 Titulaires ..... Antoine MELCHIOR et Bernard COMMIOT  
 Suppléants ..... Jean-Pierre CANCEILL et Georges POLIAN

### ★ Point sur les listes de diffusion

Le CD a précisé les principes de fonctionnement et les propriétaires des différentes listes de discussion. Benoît se charge de créer et paramétrer les listes pour les transférer de Yahoo vers Google. Il n'y aura pas de transfert systématique des abonnés actuels : le basculement se fera par invitation automatique des adhérents à jour de leur cotisation (pour Gums-infos), plus avertissement sur chaque liste.

#### GUMS-INFOS

seuls les membres peuvent envoyer des messages  
 propriétaires : listes.gums (\*), François Giudicelli, Emilie Pérès

#### GUMS-DEBATS

seuls les membres peuvent envoyer des messages  
 propriétaires : listes.gums (\*), François Giudicelli, Dominique Gosset

#### GUMS-CULTURE

seuls les membres peuvent envoyer des messages  
 propriétaires : listes.gums (\*), Guillaume Blanc, Mireille Morineau

**GUMS-MUR** (un peu désaffecté ces derniers temps...)  
seuls les membres peuvent envoyer des messages  
propriétaires : listes.gums (\*), François Giudicelli

**GUMS-CD** (déjà fonctionnel)  
messages autorisés aux non-membres, mais modérés  
propriétaires : listes.gums (\*), Guillaume Blanc

**GUMS-RES**  
messages autorisés aux non-membres, mais modérés  
propriétaires: listes.gums (\*), Guillaume Blanc, Olivier Raimond, José Picheral

(\*) *Le compte listes.gums, lié à la perma, est propriétaire de toutes les listes, de manière à fournir un accès pérenne en cas de problème avec les comptes perso.*

### ★ Bilan de l'AG

Dans l'ensemble, l'AG s'est bien déroulée. Un nouveau CD a été élu. Guillaume souligne cependant que l'assistance était très dissipée lors des présentations de photos et films des divers voyages et expéditions. La prochaine fois il faudra essayer de bien distinguer différents temps de l'AG : temps de convivialité, vote des rapports et projections. Afin de maintenir l'attention de tous, on pourrait également limiter les projections à 30 minutes (avec commentaires en direct !): la perma peut être utilisée pour des projections plus longues.

### ★ Licence cadre dirigeant

Cette licence est proposée par la FFCAM afin de récompenser les dirigeants des clubs (au même titre que les encadrants), en leur octroyant la gratuité des nuitées dans les refuges FFCAM, à condition que ceux-ci soient titulaires de l'UFCA, déclarés auprès de la FFCAM, et qu'ils aient suivi une formation de dirigeant. Le contenu de cette formation est relativement souple et peut être aménagé en fonction des souhaits du club qui l'organise ; aussi, nous pourrions nous en saisir pour former les futurs et actuels cadres dirigeants du GUMS.

Le CAF Île-de-France organise une formation le samedi 2 avril 2016. (Information de Michèle suite à l'AG du Comité Régional). Le Gums pourrait éventuellement prendre le relais à l'automne 2016, en proposant une formation (en soirées) orientée vers les questions juridiques et de trésorerie.

### ★ Location de matériel (révision des prix)

Les prix de la location du matériel disponible à la perma restent inchangés.

En revanche, le montant de la caution demandée pour couvrir le GUMS en cas de non-retour passe de 215 à 250 euros (pour comparaison, un DVA Element coûte aujourd'hui 278 euros). Ce chèque sera systématiquement encaissé en cas de retard abusif pour le retour du matériel ; le cas échéant, le Gums pourra rembourser la différence entre le prix de l'élément non retourné et la caution ; pour un piolet, par exemple, on encaissera la caution de 250 euros et on remboursera 200 euros...

Les cordes d'escalade de la perma sont exclusivement utilisées pour l'encadrement des stages. À ce titre, leur emprunt ne fait pas l'objet d'une caution.

Afin de pouvoir encaisser les chèques de caution en cas de retard abusif, il nous faudra être très rigoureux concernant la mise à jour du fichier des emprunts de matériel. Le plus simple est que les responsables matériels de chaque car-couchette remplissent eux-mêmes le cahier d'emprunt électronique sur le PC de la perma. Au cas où ils ne pourraient pas le faire, il faut absolument qu'ils envoient un courriel à perma.gums@xxx et à pietro.mosca@xxx immédiatement après la réunion de préparation, en précisant le nom des personnes ayant emprunté le matériel, le type de matériel emprunté, et le numéro de chaque élément emprunté.

Enfin, Pietro se charge de mettre à jour le tableau indiquant les prix du matériel proposé à la location (bien spécifier que les cordes qui peuvent être empruntées sont celles utilisées pour le ski de randonnée, et retirer la tente et le traîneau de la liste).

### ★ Achat de matériel

Émilie se charge de voir s'il reste des fonds disponibles (subventions CNDS) pour l'achat de DVA supplémentaires.

### ★ Tirage photo

Mireille présentera une proposition d'impression des clichés qui ont gagné le concours photo organisé l'année dernière (tirage, support, collage) pour les exposer à la perma. Elle pourra également en faire une affiche pour placarder sur la porte.

La décision concernant l'impression de certaines couvertures du crampon sous format plastifié à la perma est remise à la prochaine réunion du CD.

### ★ Dégât des eaux

Des traces d'humidité sont apparues sur l'un des murs de la perma. Claire Soucaze a déposé un mot chez le voisin et a pris contact avec la MAIF et le syndic de l'immeuble. Il faut désormais comprendre si l'humidité provient des parties communes, d'un voisin, ou bien de la perma elle-même. Pour l'instant, nous n'arrivons pas à prendre contact avec le voisin du 51ter.

### ★ Rallye 2016

L'équipe organisatrice du rallye 2016 a fixé sa date au 21 mai 2016.

### ★ Utilisation de la magnésie à Bleau

Le CD se prononce unanimement contre l'usage de la magnésie à Fontainebleau. Un groupe de travail va être constitué pour étudier la façon de propager et argumenter cette position et ainsi préserver l'escalade à Bleau. Tous les gumistes peuvent y participer, un appel a été fait sur gums-infos (contacter Guillaume).

---

## La bibliothèque GUMS



### Savez-vous que le Gums possède une bibliothèque ?

Le catalogue est consultable sur le site web du club : <http://gumsparis.asso.fr/index.php/bibliotheque>



La bibliothèque est sur la mezzanine de la perma. Tous les adhérents peuvent venir consulter ou même emprunter ces récits, romans, essais, topos, etc, pour bouquiner chez eux à condition de remplir le cahier de prêt prévu à cet effet.

Comme la permanence peut aussi être utilisée pour des soirées à thème, soirée lecture ou autre ; profitez-en pour visiter la mezzanine !



### **RAPPEL**

Le trio "**DVA pelle sonde**" est obligatoire lors des sorties GUMS en **ski de randonnée** ou **ski nordique** (mais aussi en sortie individuelle ou en raquettes, alpinisme hivernal et il peut être utile également l'été), mais l'**utilisation** des **DVA analogiques "ancienne génération"** n'est plus autorisée.

Vous pouvez louer des DVA numériques à la perma.

Pour le détail des modèles à ne plus utiliser voir par exemple :

<http://cafannecy.fr/proteger/1288-dva-analogiques-attention-danger>